



MODIFICATION 005

L'objectif de la modification 005 est d'apporter les changements et les ajouts suivants à la demande d'offre à commandes (DOC).

A. Question et réponse 29

A. Question et Réponse

Question #29

Pour l'exigence M3 selon laquelle "une attestation de tiers indiquant le rôle de ressource principale" doit être fournie dans les cas où la ressource principale n'est pas répertoriée en tant qu'auteur, comment cette attestation devrait-elle être fournie? Les soumissionnaires devraient-ils inclure un courrier électronique avec la preuve de cette attestation ou simplement indiquer le nom / les coordonnées du client qui l'a fournie?

RÉPONSE:

Les soumissionnaires doivent inclure une preuve d'attestation sous forme de courrier électronique, lettre ou tout autre format.

AUCUNE AUTRE MODALITÉ N'EST MODIFIÉE.